



Communiqué de presse

Mercredi 20 mars 2019

Tisséo Collectivités expérimente un service de covoiturage sur les territoires périurbains du Muretain Agglo et du Sicoval avec l'opérateur Klaxit

Afin de compléter l'offre de service dans certains territoires périurbains de l'agglomération toulousaine, Tisséo Collectivités pilote à compter du mois de mars jusqu'au mois de décembre 2019, une expérimentation de covoiturage sur les territoires périurbains du Muretain Agglo et du Sicoval, pour répondre aux besoins de déplacements domicile-travail sur les territoires.

L'opérateur Klaxit a été retenu pour mener cette expérimentation.

Une expérimentation qui s'inscrit dans le cadre du dispositif d'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Initiée par Tisséo Collectivités fin 2017 et en déclinaison de la feuille de route « Stratégie Ecomobilité » traduite au Projet Mobilités 2020.2025.2030, cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du dispositif d'appel à manifestation d'intérêt (AMI). Elle aura pour objectif de mettre en avant les modalités de complémentarité des offres de transports publics et de covoiturage dans une politique de mobilités intégrées. **L'objectif pour Tisséo Collectivités est de disposer d'éléments permettant d'appréhender par anticipation de ce que pourrait être à terme une offre de service intégrée.**

Ce service de covoiturage concerne les habitants et les salariés :

- Des communes du Muretain Agglo et du Sicoval non desservies en transports en commun Tisséo
- Se déplaçant à destination des pôles d'échanges métro multimodaux de Basso Cambo et de Ramonville, les gares de Muret et de Portet-sur-Garonne, les parcs de stationnement Tucaut, La Maladie et Moulin Armand
- Des établissements en démarche de plan de mobilité et accompagnés par Tisséo Collectivités sur les zones économiques du Sicoval et du Muretain Agglo, ainsi que sur Basso Cambo

Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Mercredi 20 mars 2019

Le contexte

Tisséo Collectivités a été parmi les premières autorités organisatrices des mobilités en France à identifier très tôt la tendance du covoiturage, dès son stade embryonnaire en 2003, en soutenant puis en reprenant l'initiative Covoituval.

Le service de covoiturage spécifique à l'agglomération toulousaine a été lancé en 2010 avec une équipe et un site internet dédiés (covoiturage.tisseo.fr devenu récemment covoiteo.info). Depuis sa création, plus de 90 établissements ont adhéré au service et celui-ci compte aujourd'hui près de **7 000 salariés inscrits**.

En 10 ans, Tisséo Collectivités a mis en place des conventions covoiturage avec les entreprises adhérentes, développé des partenariats avec les territoires limitrophes, matérialisé des points d'arrêt et des places covoitureurs, lancé des campagnes et des actions de communication événementielles telles que l'organisation de « speed-dating covoiturage » ou de « loterie gagnante de la mobilité », signé des partenariats avec des opérateurs (RézoPouce) ou bien des start-ups (Coovia).

En 2015, Tisséo Collectivités a également été identifié parmi « 5 champions européens de l'intermodalité » et est devenu partenaire du projet européen CHUMS incitant les salariés à utiliser des alternatives à la voiture individuelle en privilégiant le covoiturage sur les trajets domicile-travail.

Depuis octobre 2017, les partenariats d'accompagnement aux plans de mobilité entreprise incluent automatiquement une adhésion au service de covoiturage COVOITÉO.

Dans le cadre du projet COMMUTE porté par Toulouse Métropole, en partenariat avec Tisséo Collectivités, 4 grandes entreprises de la zone aéroportuaire, Airbus, Safran, ATB et ATR, expérimentent elles aussi depuis septembre 2018 une solution de covoiturage avec l'opérateur Karos.

Enfin, en février 2019, Tisséo Collectivités a adhéré à la fédération nationale Ecosyst'M pour accompagner un covoiturage solidaire sur les communes de l'Est toulousain.

A propos de



Grâce à une application mobile prenant en compte les contraintes spécifiques des habitants et salariés en termes de détours, d'horaires variables et de partage des frais, Klaxit supprime les principaux freins et met à disposition de nouveaux leviers d'incitation pour déclencher le passage à l'acte et pérenniser la pratique du covoiturage.

Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, Klaxit s'appuie sur les entreprises des grandes zones d'activités, qui proposent le service à leurs collaborateurs. En quelques semaines, se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents.

Plus d'infos sur www.klaxit.com

Syndicat mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr